

LA QUESTION DU JOUR

Les syndicats ont-ils raison de brandir la menace d'une grève?

Votez par SMS en envoyant DUO RAI OUI ou DUO RAI NON au numéro 363 (FR. 0,30/SMS) ou sur le site www.arinfo.ch

BUDGET 2015 Les enseignants neuchâtelois du SSP votent un préavis de grève pour le 2 décembre. Auparavant, la fonction publique organisera le 25 novembre une grande manif à Neuchâtel.

Les profs lutteront pour leurs salaires

FRANÇOISE KUENZI

Les enseignants neuchâtelois s'étaient mobilisés en masse, hier, pour leur traditionnelle journée syndicale. A La Chaux-de-Fonds pour 450 membres du Syndicat des services publics (SSP), et à Fontainemelon pour leurs 350 collègues du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN, lire ci-dessous), les débats les plus vifs ont porté sur l'actualité du budget 2015 de l'Etat: le Conseil d'Etat y prévoit une hausse de la masse salariale limitée à 0,5%. «C'est une attaque claire contre vos salaires», s'est indignée Yasmina Produit, secrétaire syndicale du SSP neuchâtelois.

Un préavis de grève a été voté par le SSP pour le 2 décembre, date où le Grand Conseil empoignera le budget. Les enseignants comptent en effet monter au Château pour l'ouverture de la session, à 12h30, et y rester jusqu'à 14h. Ceux qui viennent de loin devront donc abandonner leurs classes un certain temps. Par ailleurs, une grande manifestation est prévue mardi prochain au centre-ville de Neuchâtel. Plusieurs associations, notamment la police et la magistrature, ainsi que d'autres branches du SSP devraient être aussi dans la rue ce jour-là.

Huit ans de travail gratuit

Ce qui coïncide? A court terme, le sentiment que le Conseil d'Etat a pris sa décision sans négocier, se contentant de l'imposer aux représentants des profs. «Le gouvernement ne nous considère pas comme des partenaires sociaux», déplore Yasmina Produit. Et, à plus long terme, la remise en question de la grille salariale des enseignants – des discussions auront lieu dès le début de l'année prochaine. La confirmation d'une hausse moyenne de la masse salariale de 0,5% induirait en effet des pertes énormes pour les jeunes enseignants: «Ils risquent de perdre jusqu'à 750 000 francs sur l'ensemble de leur carrière, soit 8 à 12 ans de travail gratuit!»

En fait, parler de 0,5% est un peu faux, car 54% des enseignants ont un salaire bloqué – ils sont arrivés au maximum de leur progression. Il appartiendra donc aux 46% de profs qui peuvent encore bénéficier de hausses de salaire de se répartir l'augmentation consentie par l'Etat, ce qui correspond en réalité à une hausse de 0,9% – 90 ou 180 francs par mois selon la dernière proposition du Conseil d'Etat. «Mais l'objectif du gouvernement est clair: il veut mettre sur pied un mécanisme d'évaluation des performances. C'est le retour du salaire au mérite, que nous avons déjà combattu il y a une dizaine d'années.» Ce que réclament les enseignants du SSP? «Que la réglementation en vigueur soit appliquée jusqu'à la fin des discussions sur la nouvelle grille salariale», répond Yasmina Produit.

«La plus grosse attaque depuis 15 ans»

Nouveau coprésident de la section avec Marie Guinand – ils ont été élus hier –, Michel Gindrat a mis au vote les mesures de lutte envisagées. «C'est la plus grosse attaque que nous ayons eue à affronter depuis 15 ans», a-t-il argumenté. L'idée est de monter en force au Château le 2 décembre pour demander aux députés d'amender le budget – un autre syndicat, celui des magistrats et fonctionnaires, a d'ailleurs déjà envoyé une lettre à tous les élus. «Et ce sera un avertissement: si le Conseil d'Etat veut négocier une nouvelle grille salariale, il ne pourra pas le faire dans n'importe quelles conditions.»

Le préavis de grève a été voté à une très large majorité, sans faire cependant l'unanimité. Certains enseignants se sont montrés soucieux de l'image de leur profession dans la population. L'idée d'une grève des évaluations a par exemple été émise.

Mais attention: ce préavis ne signifie pas que la grève aura lieu. Le SSP prendra une décision définitive en fonction, notamment, de l'importance de la mobilisation des enseignants le 25 novembre. Alors, à vos calicots? ●



Comme ici en 2004, la fonction publique neuchâteloise sera à nouveau dans la rue en novembre. ARCHIVES C. GALLEY

COMBIEN GAGNE UN ENSEIGNANT NEUCHÂTELOIS?

Degré d'enseignement	1re-2e Harmos	3e-8e Harmos	9e-11e* Harmos	Lycée
Salaire minimum	Fr. 61 000.-	Fr. 73 000.-	Fr. 102 000.-	Fr. 108 000.-
Salaire maximum	Fr. 91 000.-	Fr. 103 000.-	Fr. 132 000.-	Fr. 138 000.-

* Avec master universitaire

«EN CAS DE GRÈVE, IL FAUDRA S'ASSURER QUE LES ÉLÈVES SERONT PRIS EN CHARGE»

Si elle «espère que le préavis du SSP ne se transformera pas en véritable grève», la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, en charge de l'Education, dit comprendre malgré tout le mécontentement des enseignants. «Et c'est le rôle des syndicats que de le faire savoir.»

Au cas où une grève serait décidée le 2 décembre, «il s'agira de s'assurer que les élèves seront pris en charge dans les différents centres scolaires», précise-t-elle. Y aura-t-il des sanctions? «La grève est un droit, mais c'est clair que les enseignants n'auront pas de rémunération» pour la période non travaillée, répond Monika Maire-Hefti. Qui, si elle relève qu'en effet «la perte est grande pour les enseignants», ne prévoit pas de nouvelle négociation: «Le Conseil d'Etat fera une proposition ferme, qui ira dans le sens de ce qu'il a an-

noncé hier (réd: mardi).» La dernière proposition du gouvernement était ainsi une augmentation non en pourcentage, mais en valeur absolue, de 90 francs par mois pour les enseignants n'ayant pas atteint le maximum salarial – respectivement 180 fr. pour ceux qui passent de la 4e à la 5e ou de la 9e à la 10e annuité. Soit moins de la moitié qu'actuellement.

«Le Conseil d'Etat ne prend pas cette décision par gaïeté de cœur», tient à rappeler la cheffe de l'Education, qui est bien consciente que le métier d'enseignant s'est durci ces dernières années. «Mais, dans la situation financière qui est la nôtre, on ne peut pas se payer une hausse globale des charges de plus de 0,5%. C'est valable dans tous les domaines, y compris pour la politique salariale.» ●

Il va quitter le canton

Selon Pierre Graber, président du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois, «au vu de la détérioration de la situation, des enseignants envisagent de changer de canton». Parmi eux, celui que nous appellerons François, prénom fictif puisqu'il a souhaité garder l'anonymat. Il témoigne: «J'ai l'intention de travailler dans le canton de Vaud. Je le ferai pour des raisons pratiques, puisque, si je travaille dans la région d'Yverdon, je serai en fait plus près de chez moi qu'aujourd'hui. Mais je le ferai aussi parce que les conditions de travail, dans le canton de Vaud, sont plus attractives: 25 périodes au lieu de 28, 14 semaines de vacances au lieu de 13 – ce qui offre une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail – et un salaire plus élevé à long terme, tout en précisant que mon salaire actuel est tout à fait décent.»

François mentionne également «une ambiance de plus en plus pénible dans le canton de Neuchâtel». Il donne l'exemple des effectifs de classe, «qui sont en hausse», ou de l'intégration des élèves à besoins particuliers (soit des élèves qui, en raison d'un handicap par exemple, rencontrent de grandes difficultés d'apprentissage). «Les mesures mises en place pour accueillir ces élèves dans de bonnes conditions sont largement insuffisantes, tant pour l'élève en question que pour les enseignants, et donc le reste de la classe.»

Pierre Graber l'annonce: «Au vu du nombre important d'enseignants qui vont partir à la retraite, de la diminution du nombre d'étudiants neuchâtelois à la Haute Ecole pédagogique et des enseignants qui vont quitter le canton, nous allons faire face à une pénurie, doublée d'une baisse de la qualité de l'enseignement.» ● PHO

SANS PERMIS Séquestre avant jugement confirmé par le TF

Conducteur sans permis pendant dix ans, un Neuchâtelois risque la confiscation de son véhicule. Le Tribunal fédéral (TF) désavoue le Tribunal cantonal, qui s'était opposé au séquestre du véhicule prononcé par le Ministère public alors que l'affaire n'est pas encore jugée.

En moyenne, cet automobiliste a parcouru chaque année près de 25 000 kilomètres. En 2008, il avait déjà été arrêté par la police vaudoise pour conduite sans permis, ce qui ne l'avait pas empêché de récidiver et de continuer à prendre très régulièrement le volant.

A deux reprises, en avril dernier, l'automobiliste avait été intercepté par la Police neuchâteloise. Le Ministère public avait ensuite ordonné le séquestre de son véhicule. Il s'agissait de garantir que l'intéressé ne reprendrait pas le volant. D'autre part, le séquestre devait garantir que le véhicule serait toujours en possession de son propriétaire dans le cas – probable, estimait le Ministère public – où le tribunal prononcerait sa confiscation.

Sur recours, le Tribunal cantonal avait annulé cette mesure conservatoire et jugé que le dépôt des clefs et du permis de circulation constituait une mesure suffisante. Il avait jugé que le fait de conduire sans permis n'était pas d'une gravité suffisante pour justifier un séquestre.

Saisi d'un recours du Ministère public, le TF ne suit pas les vues des juges cantonaux. Il confirme la validité de la décision de séquestre provisoire, qui ne prévient pas de la décision judiciaire ultérieure qui pourra, ou non, prononcer la confiscation définitive du véhicule. ● LBY - ATS

MÉMENTO

LA CHAUX-DE-FONDS Au Temps des framboises

Active dans la réinsertion professionnelle, l'association Au Temps des framboises ouvre ses portes au public, demain, de 15h à 20h, dans ses ateliers de l'avenue Léopold-Robert 73, à La Chaux-de-Fonds. Dans cette structure, des demandeurs d'emploi et personnes à l'assurance invalidité de tout le canton participent à des ateliers d'informatique, de médiamatique, de vente en ligne et font tourner un café-boutique, entre autres. L'association souhaite développer ses activités à Neuchâtel.

LIGUE PULMONAIRE Test de souffle

La Ligue pulmonaire neuchâteloise offre des tests de souffle gratuits dans ses locaux, aujourd'hui à Pesieux (13h30 à 17h30, rue de la Gare 4) et demain à La Chaux-de-Fonds (8h à 12h, rue du Pont 25). Il s'agit de permettre à chacun, en particulier aux fumeurs âgés de plus de 45 ans, de diagnostiquer les cas de bronchopneumopathie chronique obstructive. Un diagnostic précoce permet d'éviter les conséquences les plus graves de cette maladie qui touche 400 000 personnes en Suisse.

TROIS QUESTIONS À...



PIERRE GRABER
PRÉSIDENT
DU SYNDICAT
AUTONOME
DES ENSEIGNANTS
NEUCHÂTELOIS
(SAEN)

«Les autorités sont en train de ruiner l'avenir»

Quel regard portez-vous sur la mobilisation des membres de votre syndicat?

C'est bien simple, en 37 ans de syndicalisme, je n'ai jamais vu cela! Avec 350 personnes, la participation à la journée syndicale est pratiquement deux fois plus grande que d'habitude. La mobilisation est plus grande encore qu'en 2009, après les mesures annoncées par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi. Lors d'une intervention, une jeune enseignante en est venue à pleurer... Les autorités cantonales sont en train de ruiner l'avenir.

Parce que les jeunes enseignants sont les plus touchés par les mesures prévues dans le budget 2015?

Effectivement. Sans compter que les enseignants, au début de leur carrière, démarrent avec des salaires qui ne sont pas assez élevés, comme en convient d'ailleurs lui-même le gouvernement! Actuellement, les enseignants doivent travailler cinq-six ans pour atteindre les mêmes salaires que ceux qui

sont en vigueur au sein de l'administration cantonale. Or les mécanismes prévus par le Conseil d'Etat vont accentuer cette différence! Ce sont ces mécanismes qui nous mobilisent le plus.

Le SSP a voté un préavis de grève. Qu'en est-il du SAEN?

Nos membres ont décidé, à l'unanimité ou presque, de donner carte blanche au comité pour qu'il décide de toute démarche allant dans le sens de la défense de nos intérêts et ceux des élèves. Il peut s'agir d'un débrayage, d'une grève administrative ou d'une grève à proprement parler. Mais beaucoup d'entre nous ne sont pas très chauds à l'idée d'une grève, car nous ne voulons pas prendre les enfants en otage du combat que nous menons. Ainsi, si débrayage il y avait, nous proposerons sans doute de mettre en place un système de gardiennage. Avant de prendre une décision, nous attendons de voir ce que donnera la manifestation du 25 novembre. ● PHO